

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITE DE SAINT-AIME-DU-LAC-DES-ILES
ASSEMBLEE REGULIERE DU 14 OCTOBRE 2014**

Procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles, tenue le 14 octobre 2014 à 19h30, à la salle de l'hôtel de Ville, 871, Chemin Diotte, Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles.

Sont présents : M. Robert Asselin, M. Gaston Valiquette, M. André Cyr, Mme Mélanie Lampron et M. André Benoit tous formant quorum sous la présidence du maire M. Pierre-Paul Goyette.

Siège #3 : Vacant

Est aussi présente : La directrice générale Mme Gisèle Lépine Pilotte

1821-14-10-01 CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA SÉANCE

Monsieur le conseiller André Benoit propose, appuyé par Monsieur le conseiller Robert Asselin de procéder à la constatation de la régularité de la séance.

ADOPTÉE

1822-14-10-02 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame la conseillère Mélanie Lampron propose, appuyé par Monsieur le conseiller André Cyr d'approuver l'ordre du jour suivant, à savoir :

MOMENT DE RÉFLEXION

- 1- Ouverture de l'assemblée régulière du 14 octobre 2014.
- 2- Approbation de l'ordre du jour
- 3- Période de questions portant uniquement sur l'ordre du jour présenté.
- 4- Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 9 septembre 2014.

5.0- TRÉSORERIE :

- 5.1- Liste des comptes à payer au 30 septembre 2014.
- 5.2- Liste des chèques et paiements ACCES D du 30 septembre 2014 à être entérinés
- 5.3- CSPN- Service de garde en milieu scolaire – Bénéfice d'opération 2013-2014- 47.00\$

6.0- ADMINISTRATION GÉNÉRALE :

- 6.1- TAQ- Propriété 904 route 309- Accusé réception – Désistement au TAQ
- 6.2- Code d'éthique et de déontologie des élus-
- 6.3- Ordre des Architectes- Résolution de garantie des actes posés par M. François Lacroix à l'usage exclusif de la municipalité
- 6.4- CUPW- STTP- Résolution « Sauvons postes Canada- non aux compressions
- 6.5- MRCAL- Dépôt du rôle d'évaluation triennal- 3^e année
- 6.6- MRCAL- Fibre optique- Réunion 31 octobre 2014
- 6.7- Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles – Formulaire obligatoire pour dépôt d'une plainte
- 6.8- Festival interculturel de la Lièvre- Présentation d'un conte à l'église.

7.0- TRAVAUX PUBLICS :

- 7.1- WSP- Pronex excavation-Conduite sous le pont du Village- Libération totale 5%-
- 7.2- Carrière et sablière – MRCAL- Autorisation de faire une demande de BNE
- 7.3- TECQ- 2014-2018- N. Sigouin- Dépôt de Phase I pour révision du plan d'intervention
- 7.4- TECQ- 2014-2018- N. Sigouin – Offre de service pour phase II et phase III
- 7.5- TECQ- 2014-2018- N. Sigouin-Offre de service pour préparation plan et devis- coordination des appels d'offre et surveillance des travaux
- 7.6- Camion Freightliner vs Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles- Avis d'audition 22 octobre 2014
- 7.7- Chemin de la Presqu'île – Recommandation de subvention 90 000.00\$ au PAARRM

08- LOISIRS ET CULTURE :

- 8.1- Dépouillement d'arbre de Noël pour les enfants de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles
- 8.2- MADA et Politique familiale- Accords officiels de deux subventions pour engagement de chargé (e) de projet ou Firme spécialisée- Attente de signature des protocoles d'entente
- 8.3- Conteur de la Lièvre – Offre de présentation à l'Église- 25 octobre 2014 à 14h00

- 8.4- Carrefour Bois Chantants et Festival classique des Hautes-Laurentides- Offre de participation triennale
 8.5- Municipalité de Notre-Dame-du-Laus – Code d'éthique pour tous
 8.6- Jeux du Québec- Demande d'appui de St-Jérôme/Mirabel
 8.7- Ville de Mont-Laurier- Équipements supra-locaux- Reconduction de l'entente pour le 31 décembre 2014
 8.8- Infrastructures de sports de la municipalité- Mise à niveau- Dépôt
9.0- URBANISME ET ENVIRONNEMENT :
 9.1- BAPE- filière uranifère – Avis d'intention d'un dépôt de mémoire
10- RÉGIES- COMITÉS ET CORRESPONDANCES :
 10.1- RIDL- Développements des projets à venir
11- Période de questions.
12- Levée de l'assemblée.

ADOPTÉE

ITEM 14-10-4.1 ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU 9 SEPTEMBRE 2014

Cet item est reporté à une date ultérieure.

1823-14-10-5.1 APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES AU 31 AOUT 2014 À PAYER PRÉSENTÉE AUX MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur le conseiller André Benoit propose, appuyé par Monsieur le conseiller Robert Asselin d'approuver la liste des comptes ci-dessous énumérés et d'autoriser la directrice générale de la municipalité d'effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit ;

ADMINISTRATION

Petite Caisse	52,60 \$	
Gisèle Lépine Pilote	64,80 \$	
Pierrette Léonard	86,40 \$	
Dépanneur Lac-des-Iles	26,27 \$	
PG Solutions	818,86 \$	
Papeterie htes rivières	349,66 \$	
Rona	5,62 \$	
MRC Antoine-Labelle	357,50 \$	
Dir. Ress. Financières & Matérielles	72,43 \$	
Bureautech	134,33 \$	
Imprimerie Boutiqu'à Lettres	147,17 \$	
Ressources naturelles Québec	28,00 \$	
VISA	225,87 \$	
		2 369,51 \$

CENTRE COMMUNAUTAIRE

Contrôle-Tech R.S.	241,27 \$	
Carrefour Industriel	19,53 \$	
Centre du VR Inc	50,36 \$	
Services Sanitaires Mario Céré	195,45 \$	
		506,61 \$

VOIRIE (courant)

Dépanneur Lac-des-Iles	584,23 \$
Bauval Tech mix	513,07 \$

1094

Métal Gosselin	739,38 \$	
Pneus Clément	62,09 \$	
Atelier d'Usinage Mt-Laurier	21,66 \$	
2626-3350 Québec Inc	3 267,61 \$	
9282-8631 Québec Inc	689,85 \$	
Rona	1 489,82 \$	
Loc. L-A Pelletier	51,86 \$	
Scierie Fleurant	2 308,96 \$	
Béton Brisebois	1 677,49 \$	
Location Mt-Laurier	18,98 \$	
		11 425,00 \$
CAMIONS DÉNEIGEMENT		
Construction SEAO	(14,09) \$	
Robitaille Équipement	931,30 \$	
Visa	62,00 \$	
		979,21 \$
GARAGE		
Rona	1 473,49 \$	
Rona	(126,46) \$	
Pièces d'Auto Léon	207,20 \$	
		1 554,23 \$
CH. PRESQU'ILE		
Gaétan Lacelle Excavation	632,36 \$	
		632,36 \$
GAZON		
Dépanneur Lac-des-Iles	31,66 \$	
		31,66 \$
AQUEDUC		
Serv Env. Lussier	1 391,20 \$	
Laboratoires Environex		
		1 391,20 \$
BIBLIO		
Papeterie des H-Rivières	513,40 \$	
Visa	68,87 \$	
		582,27 \$
TOTAL DES COMPTES À PAYER :		19 472,05 \$

Je, soussignée, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites dans la précédente résolution.

Gisèle Lépine Pilotte

ADOPTÉE

1824-14-10-5.2 APPROBATION DE LA LISTE DES CHÈQUES ET PAIEMENTS ACCÈS D À ÊTRE ENTÉRINÉS PRÉSENTÉE AUX MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur le conseiller André Cyr propose, appuyé par Madame la conseillère Mélanie Lampron, d'approuver la liste des chèques et paiements ACCÈS D à être entérinés au 30 septembre 2014

Salaire employés	02/09/14	8631 À 8639		3 502,81 \$
Conseil	" "	8640 À 8645		3 444,54 \$
Josée Boisclair	" "	8646		875,50 \$
Action Construction Infrastructure Inc.	" "	8647		9 450,95 \$
Salaire employé	" "	8648		342,84 \$
Pavages Wemindji Inc	" "	8649		9 198,00 \$
Salaire employés	08/09/14	8650 À 8658		3 455,94 \$
Bell Mobilité	" "	8659	Accès D	40,23 \$
Ville de Mont-Laurier	" "	8660		31 079,64 \$
Agence des Douanes & Revenu Canada	" "	8661	Accès D	3 122,11 \$
Ministère du Revenu du Québec	" "	8662	Accès D	7 539,32 \$
Ministère du Revenu du Québec	" "	8663	Accès D	778,72 \$
Synd. Des Travailleurs(euses) Lièvre Sud	" "	8664		479,98 \$
Hydro-Québec	09/09/14	8665	Accès D	651,05 \$
<u>Listes des comptes à payer SEPTEMBRE 2014</u>				
2014	10/09/14	8666 À 8694		11 493,87 \$
Visa	" "	8695	Accès D	377,33 \$
Centraide	" "	8696		200,00 \$
Université du Québec en A-T	" "	8697		300,00 \$
Shérif du District de Labelle	" "	8698		1 000,00 \$
Gilles Dufresne	" "	8699		30,00 \$
Salaire employés	15/09/14	8700 À 8708		3 533,22 \$
Salaire employés	22/09/14	8709 À 8717		3 479,92 \$
Reliance Protection Inc	" "	8718	Accès D	103,30 \$
Hydro-Québec	" "	8719	Accès D	1 291,52 \$
Municipalité Ferme-Neuve	" "	8720		82,33 \$
Fédération Québécoise des Municipalités	" "	8721		97,73 \$
Télébec	" "	8722	Accès D	646,19 \$
Salaires des employés	29/09/14	8723 À 8731		3 478,51 \$
Pavages Wemindji Inc	" "	8732		22 995,00 \$
Nathalie Sigouin - Infra-conseils	" "	8733		1 761,99 \$
Hydro-Québec	" "	8734	Accès D	31,31 \$

TOTAL DES CHÈQUES ET PAIEMENTS PAR ACCÈSD À ENTÉRINER 124 863,85 \$

Je, soussignée, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites dans la précédente résolution.

Gisèle Lépine Pilotte

ADOPTÉE

ITEM 14-10-5.3 CSPN- SERVICE DE GARDE EN MILIEU SCOLAIRE – BENEFICE D'OPERATION 2013-2014- 47.00\$

La directrice générale dépose l'état des revenus et dépenses 2013-2014 pour le Service de garde Lièvre sud (secteur Lac-des-Iles). Ce document fait état d'un bénéfice d'opération d'un montant de 140.44\$ réparti entre les trois partenaires.

ITEM 14-10-6.1 TAQ- PROPRIETE 904 ROUTE 309- LOI SUR LA FISCALITE MUNICIPALE- ART 125 ET ART. 138.5- FERMETURE DU DOSSIER

La directrice générale dépose la lettre adressée au Tribunal administratif du Québec requérant le désistement de la municipalité au dossier de la propriété sise au 904 route 309 à Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles.

ITEM 14-10-6.2 CODE D'ETHIQUE ET DE DEONTOLOGIE DES ELUS- SERMENT VS ART.49 LOI SUR L'ÉTHIQUE ET LA DÉONTOLOGIE EN MATIÈRE MUNICIPALE

Tous les élus présents déclarent ce qui suit, à savoir :

«Je, Pierre-Paul Goyette, déclare sous serment que j'exercerai mes fonctions de *maire* dans le respect du Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles et que je m'engage à respecter les règles de ce code applicables après la fin de mon mandat.»

«Je, Robert Asselin, déclare sous serment que j'exercerai mes fonctions de conseiller dans le respect du Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles et que je m'engage à respecter les règles de ce code applicables après la fin de mon mandat.»

«Je, Gaston Valiquette, déclare sous serment que j'exercerai mes fonctions de conseiller dans le respect du Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles et que je m'engage à respecter les règles de ce code applicables après la fin de mon mandat.»

«Je, André Cyr, déclare sous serment que j'exercerai mes fonctions de conseiller dans le respect du Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles et que je m'engage à respecter les règles de ce code applicables après la fin de mon mandat.»

«Je, Mélanie Lampron, déclare sous serment que j'exercerai mes fonctions de conseillère dans le respect du Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles et que je m'engage à respecter les règles de ce code applicables après la fin de mon mandat.»

«Je, André Benoit, déclare sous serment que j'exercerai mes fonctions de conseiller dans le respect du Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles et que je m'engage à respecter les règles de ce code applicables après la fin de mon mandat.»

1825-14-10-6.3 ORDRE DES ARCHITECTES- RÉOLUTION DE GARANTIE DES ACTES POSÉS PAR M. FRANÇOIS LACROIX À L'USAGE EXCLUSIF DE LA MUNICIPALITÉ

Considérant que M. François Lacroix, architecte, est au service exclusif de la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles,

Monsieur le conseiller André Benoit propose, appuyé par Monsieur le conseiller Robert Asselin, que le conseil de la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles adopte et il est résolu de déclarer aux fins du Règlement sur la souscription obligatoire au Fonds d'assurance de la responsabilité professionnelle de l'Ordre des architectes du Québec (chapitre A-21, r. 13):

Que la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles se porte garante et s'engage à prendre fait et cause et à répondre financièrement des conséquences de toute erreur ou omission de la part de M. François Lacroix, architecte dans l'exercice de ses fonctions pour la dite municipalité.

Que la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles, certifie que le texte qui précède est celui d'une résolution dûment adoptée par les administrateurs de l'organisme le 14 octobre 2014 et que cette résolution est toujours en vigueur dans son intégralité.

ADOPTÉE

1826-14-10-6.4 CUPW- STTP- RESOLUTION « SAUVONS POSTES CANADA- NON AUX COMPRESSIONS

ATTENDU QUE Postes Canada et les conservateurs sabrent dans les services postaux auxquels nous tenons tant en supprimant de bons emplois, en abolissant la livraison à domicile, en haussant les tarifs postaux de façon draconienne, en fermant des bureaux de poste ou en réduisant la taille et en écourtant leurs heures d'ouverture;

ATTENDU QUE Postes Canada n'a pas tenu de consultations adéquates sur ces changements, empêchant ainsi les personnes qui seront les plus touchées de donner leur point de vue ;

ATTENDU QUE la fermeture de bureaux de poste ou la réduction de leur taille, la réduction des heures d'ouverture des comptoirs postaux et l'abolition de la livraison à domicile entraîneront l'élimination de milliers d'emplois dans des collectivités partout au pays;

ATTENDU QUE Postes Canada assure un service public qui doit être préservé;
QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles écrive à la ministre responsable de Postes Canada pour demander que le gouvernement annule les changements aux services annoncés par Postes Canada et envisage de nouvelles façons d'accroître les services et les revenus, dont la prestation de services bancaires;

QU'IL SOIT AUSSI RÉSOLU QUE municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles demande à la Fédération canadienne des municipalités de réclamer du gouvernement fédéral qu'il consulte adéquatement la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des changements majeurs au service postal public.

Que cette résolution soit transmise à :

Madame Lisa Raitt, ministre des Transports, Place de Ville, Tour C, 29^e étage, 330, rue Sparks, Ottawa (Ontario) KIA 0N5.

Monsieur Denis Lemelin, président, Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes, 377, rue Bank, Ottawa (Ontario) K2P 1Y3

M. Marc-André Morin, Député de Laurentides-Labelle 476 rue du Pont Mont-Laurier J9L 2R9

Monsieur Brad Woodside, président, Fédération canadienne des municipalités, 24, rue Clarence, Ottawa (Ontario) K1N 5P3

ADOPTÉE

1827-14-10-6.8- FESTIVAL INTERCULTUREL DE LA LIEVRE- PRESENCE D'UNE CONTEUSE A L'EGLISE DE SAINT-AME-DU-LAC-DES-ILES – CONTRIBUTION DEMANDEE DE 500.00\$

Monsieur le conseiller Robert Asselin propose, appuyé par Monsieur le conseiller André Cyr que la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles autorise la directrice générale à émettre un chèque au montant de 500.00\$ à l'organisme Festival interculturel de la Lièvre à titre de contribution pour la venue de Mme Lucie Bisson qui se produira le 25 octobre 2014 à 14h00 à l'église paroissiale. L'entrée sera sans frais pour tous.

ADOPTÉE

1828-14-07-7.1 MTQ- REMPLACEMENT CONDUITE AQUEDUC-PRONEX- RECOMMANDATION DE WSP PAIEMENT ET LIBERATION 5% DE RETENUE.

Monsieur le conseiller André Cyr propose, appuyé par Monsieur le conseiller André Benoit que le conseil de la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles autorise la directrice générale à faire le paiement de 1 601.31\$ taxes incluses représentant 5% de la retenue finale à la cie Pronex. Et que ce montant soit refacturé au Ministère des Transports du Québec selon les résolutions 1250-12-11-7.2 et 1174-12-08-7.2 adoptées par le conseil de la Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles

ADOPTÉE

1829-14-10-7.2 CARRIERE ET SABLIERE – MRCAL- AUTORISATION DE FAIRE UNE DEMANDE DE BNE

Monsieur le conseiller André Cyr propose, appuyé par Madame la conseillère Mélanie Lampron, que le conseil de la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles autorise la directrice générale à compléter pour au nom de la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles, une demande de bail à usage non exclusif pour l'obtention pour implanter une sablière et gravière sur le lot 16 rang IX Canton Bouthillier

ADOPTÉE

1830-14-10-7.4 - TAXES D'ACCISES 2014-2018- OFFRE DE SERVICE POUR PHASE 2 ET PHASE 3

Monsieur le conseiller André Benoit propose, appuyé par Madame la conseillère Mélanie Lampron que la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles accepte, tel que décrit, l'offre de service au montant de 4 725.00\$ déposée par la firme N. Sigouin Infra-Conseil #SALI-14-03 pour compléter les phases 2 et 3 pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts pluvial et de chaussées dans le cadre du TECQ 2014-2018.

ADOPTÉE

1831-14-10-7.5 TECQ- 2014-2018- N. SIGOUIN-OFFRE DE SERVICE POUR PREPARATION PLAN ET DEVIS- COORDINATION DES APPELS D'OFFRE ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX

Monsieur le conseiller Robert Asselin propose, appuyé par Monsieur le conseiller André Cyr que la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles accepte, tel que décrit, l'offre de service déposée par la firme N. Sigouin Infra-Conseil #SALI-14-03 pour l'exécution des travaux suivants, à savoir :

8 970.00\$ conception des plans et documents et analyses des appels d'offre

2 360.00\$ pour surveillance et production de plans finaux (TQC)

7 370.00\$ pour surveillance de chantier.

Et que ces travaux sont exécutés pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts pluvial et de chaussées dans le cadre du TECQ 2014-2018.

ADOPTÉE

ITEM 14-10-7.7 CHEMIN DE LA PRESQU'ILE – RECOMMANDATION DE SUBVENTION 90 000.00\$ AU PAARRM

La directrice générale dépose une lettre en provenance du Député de Labelle, M. Sylvain Pagé faisant état d'une recommandation au ministre des Transports du Québec d'une subvention au montant de 90 000.00\$ à être appliquée sur le chemin de la Presqu'île.

La séance est ajournée par le maire, M. Pierre-Paul Goyette. Il est 20:24 heures.

La séance est réouverte par le maire, M. Pierre-Paul Goyette. Il est 20:40 heures.

1832-14-10-8.1 DEPOUILLEMENT D'ARBRE DE NOEL POUR LES ENFANTS DE SAINT-AIME-DU-LAC-DES-ILES

Monsieur le conseiller André Benoit propose, appuyé par Madame la conseillère Mélanie Lampron que la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles autorise la tenue de la Fête de Noel pour les enfants et que cette activité sera financée de la façon suivante ;

	Montant estimé pour l'achat des cadeaux :	1 300,00 \$	(+/- 20\$ par enfant)
	Montant estimé pour l'achat des collations et décorations, etc :	500,00 \$	(+/- 5\$ par personne)
	Possibilité de commandite du Dépanneur Lac-des-Iles		
	Montant minimum à prévoir :	: 1 800,00 \$	estimé
	Disponible au budget loisirs :	1 200,00 \$	
	(Solde dispo du Camp de Jour)		
	Demande à présenter au Comité des Loisirs :	600,00 \$	
		Total du budget :	1 800,00 \$ estimé

ADOPTÉE

1833-14-10-8.6 JEUX DU QUEBEC- DEMANDE D'APPUI DE ST-JEROME/MIRABEL

Madame la conseillère Mélanie Lampron propose, appuyé par Monsieur le conseiller Robert Asselin, que le conseil de la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles appuie la candidature des villes de ST-Jérôme et de Mirabel pour l'obtention de la tenue de la Finale des Jeux du Québec – Hiver 2017.

ADOPTÉE

1834-14-10-8.7- VILLE DE MONT-LAURIER- ÉQUIPEMENTS SUPRA-LOCAUX- RECONDUCTION DE L'ENTENTE POUR LE 31 DECEMBRE 2014

Monsieur le conseiller André Benoit propose, appuyé par Monsieur le conseiller Robert Asselin que le conseil de la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles accepte la reconduction de l'entente au 31 décembre 2014 pour les équipements supra-locaux.

ADOPTÉE

ITEM 14-10-8.8- INFRASTRUCTURES DE SPORTS DE LA MUNICIPALITE- MISE A NIVEAU- DEPOT

Monsieur le conseiller Robert Asselin dépose à la table du conseil un document relatif au réaménagement de la patinoire et différentes infrastructures de loisirs municipaux. Cet item sera étudié au budget 2015.

1835-14-10-12 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le conseiller Robert Asselin propose, appuyé par Monsieur le conseiller André Benoit, la levée de l'assemblée régulière du 14 octobre 2014.

ADOPTÉE

**Pierre-Paul Goyette
Maire**

**Gisèle Lépine Pilotte
Directrice générale**

Je, André Benoit, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

Pierre-Paul Goyette, Maire